

Réf: Dossier 272719

## Avis de constitution

### SOCIETE « AGRO-X SARLU »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 24 RUE 22 BAR  
, Lot 938, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO-X SARLU »

Objet : Négoce de produits agricole et élevage. Achat et vente terrain, transport, Divers autres prestation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 24 RUE 22 BAR , Lot 938, Ilot 10

Dirigeant(s) M TOUTOUKPO N'GOUAN YANNICK EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13440 du 14/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88025/GTCA/RC/2023 du 14/12/2023

